

pourraient, et à ne pas se rendre à l'assemblée. Tous ceux qui essayèrent de sortir furent forcément retenus. Boissy-d'Anglas se présente à une porte, reçoit les plus mauvais traitements, et rentre en montrant ses vêtements déchirés. A cette vue, toute l'assemblée s'indigne, et la Montagne elle-même s'étonne. On mande les auteurs de cette consigne, et on rend un décret illusoire qui appelle à la barre le commandant de la force armée.

Barrère prenant alors la parole, et s'exprimant avec une énergie qui ne lui était pas ordinaire, dit que l'assemblée n'est pas libre, qu'elle délibère sous l'empire de tyrans cachés, que dans le comité insurrectionnel se trouvent des hommes dont on ne peut pas répondre, des étrangers suspects, tels que l'Espagnol Gusman et autres; qu'à la porte de la salle on distribue des assignats de cinq livres aux bataillons destinés pour la Vendée, et qu'il faut s'assurer si la convention est respectée encore ou ne l'est plus. En conséquence, il propose à l'assemblée de se rendre tout entière au milieu de la force armée, pour s'assurer qu'elle n'a rien à craindre, et que son autorité est encore reconnue. Cette proposition, déjà faite par Garat le 25 mai, renouvelée par Vergniaud le 31, est aussitôt adoptée. Hérault-Sé-

chelles, dont on se servait dans toutes les occasions difficiles, est mis à la tête de l'assemblée comme président, et tout le côté droit et la Plaine se lèvent pour le suivre. La Montagne seule reste à sa place. Alors les derniers députés de la droite reviennent, et lui reprochent de ne pas partager le danger commun. Les tribunes au contraire engagent avec des signes les montagnards de rester sur leurs bancs, comme si un grand péril les menaçait au dehors. Cependant les montagnards cèdent par un sentiment de pudeur, et toute la convention, ayant à sa tête Hérault-Séchelles, se présente dans les cours du Palais-National, et du côté du Carrousel. Les sentinelles s'écartent et laissent passer l'assemblée. Elle arrive en présence des canonniers, à la tête desquels se trouvait Henriot. Le président lui signifie d'ouvrir passage à l'assemblée. — Vous ne sortirez pas, leur dit Henriot, que vous n'ayez livré les vingt-deux. — Saisissez ce rebelle, dit le président aux soldats. — Alors Henriot faisant reculer son cheval, et s'adressant à ses canonniers, leur dit : Canonniers, à vos pièces! — Quelqu'un aussitôt saisit fortement Hérault-Séchelles par le bras, et le ramène d'un autre côté. On se rend dans le jardin pour renouveler la même expérience. Quelques groupes

criaient *vive la nation!* d'autres *vive la convention!* *vive Marat!* à bas le côté droit! — Hors du jardin, des bataillons, autrement disposés que ceux qui entouraient le Carrousel, faisaient signe aux députés de venir les rejoindre. La convention, pour s'y rendre, s'avance vers le Pont-Tournant, mais là elle trouve un nouveau bataillon qui lui ferme la sortie du jardin. Dans ce moment, Marat, entouré de quelques enfants qui criaient *vive Marat!* s'approche du président, et lui dit : Je somme les députés qui ont abandonné leur poste d'y retourner.

L'assemblée en effet, dont ces épreuves répétées ne faisaient que prolonger l'humiliation, rentre dans la salle de ses séances, et chacun reprend sa place. Couthon monte alors à la tribune. « Vous voyez bien, dit-il avec une assurance qui confond l'assemblée, que vous êtes respectés, obéis par le peuple; vous voyez que vous êtes libres, et que vous pouvez voter sur la question qui vous est soumise; hâtez-vous donc de satisfaire aux vœux du peuple. » Legendre propose de retrancher de la liste des vingt-deux ceux qui ont offert leur démission, et d'excepter de la liste des douze, Boyer-Fonfrède et Saint-Martin, qui se sont opposés aux arrestations arbitraires; il propose de les remplacer par Lebrun

et Clavière. Marat insiste pour qu'on raie de la liste Lánthenas, Ducos et Dusaulx, et qu'on y ajoute Fermont et Valazé. Ces propositions sont adoptées, et on est prêt à passer aux voix. La Plaine intimidée commençait à dire, qu'après tout, les députés mis en arrestation chez eux ne seraient pas tant à plaindre, et qu'il fallait mettre fin à cette scène terrible. Le côté droit demande l'appel nominal pour faire honte aux membres du *ventre* de leur faiblesse; mais l'un d'eux fournit à ses collègues un moyen honnête pour sortir de cette situation difficile. Il ne vote pas, dit-il, parce qu'il n'est pas libre. A son exemple, les autres refusent de voter. Alors la Montagne seule, et quelques autres membres, décrètent la mise en arrestation des députés dénoncés par la commune.

Tel fut le célèbre événement du 2 juin, plus connu sous le nom du 31 mai. Ce fut contre la représentation nationale un vrai 10 août; car, les députés une fois en arrestation chez eux, il ne restait plus qu'à les faire monter sur l'échafaud, et c'était peu difficile. Ici finit une ère principale de la révolution, qui a servi de préparation à la plus terrible et à la plus grande de toutes, et dont il faut se rappeler l'ensemble pour la bien apprécier.

Au 10 août, la révolution, ne contenant plus

ses défiances, attaque le palais du monarque, pour se délivrer de craintes devenues insupportables. La première idée qu'on a, c'est de suspendre Louis XVI, et d'ajourner son sort à la réunion de la prochaine convention nationale. Le monarque suspendu, et le pouvoir restant aux mains des différentes autorités populaires, naît la question de savoir comment on usera de ce pouvoir. Alors les divisions qui s'étaient déjà prononcées entre les partisans de la modération et ceux d'une énergie inexorable, éclatent sans ménagement : la commune, composée de tous les hommes ardents, attaque la législative et l'insulte en la menaçant du tocsin. Dans ce moment, la coalition, ranimée par le 10 août, se presse d'avancer; le danger augmente, provoque de plus en plus la violence, décrie la modération, et pousse les passions aux plus grands excès. Longwy, Verdun, tombent au pouvoir de l'ennemi. En voyant approcher Brunswick, on devance les cruautés qu'il annonce dans ses manifestes, et on frappe de terreur ses partisans cachés, par les épouvantables journées de septembre. Bientôt, sauvée par le beau sang-froid de Dumouriez, la France a le temps de s'agiter encore pour cette grande question de l'usage modéré ou impitoyable du pouvoir.

Septembre devient un pénible sujet de reproches : les modérés s'indignent; les violents veulent qu'on se taise sur des maux qu'ils disent inévitables et irréparables. De cruelles personnalités ajoutent les haines individuelles aux haines d'opinion; la discorde est excitée au plus haut point. Alors arrive le moment de statuer sur le sort de Louis XVI. On fait sur sa personne l'application des deux systèmes; celui de la modération est vaincu, celui de la violence l'emporte; et, en immolant le roi, la révolution rompt définitivement avec la royauté et avec tous les trônes.

La coalition, ranimée encore par le 21 janvier, comme elle l'avait été déjà par le 10 août, réagit de nouveau et nous fait essuyer des revers. Dumouriez, arrêté dans ses progrès par des circonstances contraires et par le désordre de toutes les administrations, s'irrite contre les jacobins auxquels il impute ses revers, sort alors de son indifférence politique, se prononce tout-à-coup pour la modération, la compromet en employant pour elle son épée et l'étranger, et échoue enfin contre la révolution, après avoir mis la république dans le plus grand péril. Dans ce même moment la Vendée se lève; les départements, tous modérés, deviennent menaçants; jamais le danger ne fut plus grand pour la ré-

volution. Des revers, des trahisons, fournissent aux jacobins un prétexte pour calomnier les républicains modérés, et un motif pour demander la dictature judiciaire et exécutive. Ils proposent un essai de tribunal révolutionnaire et de comité de salut public. Vive dispute à ce sujet. Les deux partis en viennent, sur ces questions, aux dernières extrémités; ils ne peuvent plus demeurer en présence. Au 10 mars, les jacobins tentent de frapper les chefs des girondins, mais leur tentative, trop prématurée, échoue. Alors ils se préparent mieux; ils provoquent des pétitions, soulèvent les sections et s'insurgent légalement. Les girondins résistent en instituant une commission chargée de poursuivre les complots de leurs adversaires; cette commission agit contre les jacobins, les soulève, et est emportée dans un orage. Replacée le lendemain, elle est emportée de nouveau dans l'horrible tempête du 31 mai. Enfin, le 2 juin, ses membres et les députés qu'elle devait défendre, sont enlevés du sein de la représentation nationale, et, comme Louis XVI, la décision de leur sort est ajournée à une époque où la violence sera suffisante pour les conduire à l'échafaud.

Tel est donc l'espace que nous avons parcouru depuis le 10 août jusqu'au 31 mai. C'est

une longue lutte entre les deux systèmes sur l'emploi des moyens. Le danger toujours croissant a rendu la dispute toujours plus vive, plus envenimée; et la généreuse députation de la Gironde, épuisée pour avoir voulu venger septembre, pour avoir voulu empêcher le 21 janvier, le tribunal révolutionnaire et le comité de salut public, expire lorsque le danger plus grand a rendu la violence plus urgente et la modération moins admissible. Maintenant, toute légalité étant vaincue, toute réclamation étouffée avec la suspension des girondins, et le péril devenant plus effrayant que jamais par l'insurrection même qui s'efforcera de venger la Gironde, la violence va se déployer sans obstacle et sans mesure, et la terrible dictature du tribunal révolutionnaire et du comité de salut public va se compléter. Ici commencent des scènes plus grandes et plus horribles cent fois que toutes celles qui ont indigné les girondins. Pour eux leur histoire est finie; il ne reste plus à y ajouter que le récit de leur mort héroïque. Leur opposition a été dangereuse, leur indignation impolitique; ils ont compromis la révolution, la liberté et la France; ils ont compromis même la modération en la défendant avec aigreur, et en mourant ils ont entraîné dans leur chute tout ce qu'il y avait de